



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

SIDA

Question écrite n° 11456

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur la campagne de lutte contre le developpement du sida, notamment celle de la vente du preservatif a un franc. Cette campagne necessaire et utile a ete lancee a grands renforts mediatiques ; tous les vecteurs furent et sont utilises : television, affichage, presse. Elle a fortement sensibilise la population, en particulier les jeunes. Or, aujourd'hui, en Seine-Saint-Denis et dans d'autres departements, les officines pharmaceutiques sont en rupture de stocks du fait d'un rationnement certain par les fabricants. De fait, apres un mois de campagne, les decisions des groupes pharmaceutiques tendent a reduire la portee et les resultats de cette initiative. En consequence, elle lui demande quelles sont les mesures qu'elle compte prendre pour permettre a cette campagne de continuer en ecartant les limites imposees de fait par les fabricants au detriment de la sante publique.

Texte de la réponse

Il est exact, comme l'observe l'honorable parlementaire, que dans les premiers temps du lancement de la campagne relative aux preservatifs a un franc, des ruptures de stocks se sont produites dans certaines villes ou dans certains departements. Il a ete remedié sans delai a ces difficultes. De maniere plus generale, le Gouvernement entend donner une nouvelle impulsion a la lutte contre le sida et a la prevention. En effet, le 28 avril 1993, a la suite d'une communication sur le sida presentee en conseil des ministres par le ministre delegue a la sante, le Gouvernement chargeait M. le professeur Luc Montagnier de la redaction d'un rapport sur le sida et la societe francaise, qui devait etre assorti de propositions. Ce rapport a ete remis au Premier ministre le 1er decembre 1993. Le rapport a ete rendu public et diffuse par la Documentation francaise le 15 janvier 1994. Un comite interministeriel, reuni le 17 fevrier sous la presidence du Premier ministre, a examine les quarante-neuf propositions du rapport afin d'en etudier la faisabilite. Il a decide de mettre en oeuvre la plupart de ces propositions et en particulier toutes celles liees a la prevention, dont la diffusion des preservatifs. Le ministre d'Etat rappelle que cette campagne n'est pas seulement celle du preservatif a un franc, mais celle du tarif jeunes, qui doit etre poursuivie. De meme sont encouragees la creation d'une gamme de preservatifs a differents prix et l'implantation de distributeurs.

Données clés

Auteur : [Mme Jacquaint Muguette](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11456

Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 2 mai 1994

Question publiée le : 21 février 1994, page 830

Réponse publiée le : 9 mai 1994, page 2309